



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE

REUNION DU COMITE TECHNIQUE LOCAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUILLET 2017

Le Comité Technique Local s'est réuni le **lundi 3 juillet 2017**, à la DDFIP de l'Orne, à Alençon, sous la Présidence de M. GUILLON, dans la formation suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M Laurent GUILLON, directeur départemental, Président ;
M Marc BORREDON, adjoint au Directeur départemental ;
Mme Annick GENIN-TOUREL, responsable de la MDRA ;
M Pierre GABELLE, responsable du Pôle gestion publique ;
Mme Stéphanie BOCCOU, responsable du Pôle gestion fiscale
M Cédric CHOPLIN, responsable du Pôle Pilotage et Ressources.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

Au titre du syndicat FO DGFIP

- M Thierry DELAUNE, titulaire,
- M. Bruno VILLAIN, suppléant avec voix délibérative en remplacement de Mme ROBIN ;
- M. Stéphane GUILBERT, suppléant avec voix délibérative en remplacement de M GAUDRON;

Au titre du syndicat Solidaires Finances publiques

- M. Michel LESUR, titulaire ;

Au titre du syndicat CFDT Finances publiques

- M Jacques HUET, suppléant avec voix délibérative en remplacement de Mme QUENTIN ;

Au titre du syndicat CGT Finances publiques

- Mme Laetitia JUIGNET, titulaire,
- M Jean – Jacques OESINGER, suppléant.

Secrétariat : M Eric FAUDEMÉR

Secrétaire adjoint : M Bruno VILLAIN (syndicat FO DGFIP)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Projet d'adaptation des structures et du réseau départemental (ASR) pour 2018 (pour avis, en deuxième convocation suite au vote défavorable unanime lors du CTL du 28/06/2017).
2. Présentation de la réorganisation de la mission domaniale au 01/09/2017 (pour avis en deuxième convocation suite au vote défavorable unanime lors du CTL du 28/06/2017).
3. Questions diverses.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures.

Déclarations liminaires: néant.

QUESTION N°1 : Projet d'adaptation des structures et du réseau départemental (ASR) pour 2018 (pour avis, en deuxième convocation suite au vote défavorable unanime lors du CTL du 28/06/2017).

Le Président informe les membres du Comité technique de la concertation locale en cours.

Il a rencontré Mme LOUWAGIE, députée-maire de l'Aigle, le maire de Putanges, le Président de la CDC du Val d'Orne, le Président du Conseil départemental. De façon générale, les élus s'opposent aux projets, mais certains les comprennent et souhaitent des mesures d'accompagnement. D'autres s'y opposent et conseillent de supprimer les emplois dans les structures les plus importantes du département. Les grandes structures sont celles où se trouvent les enjeux et le Président ne retiendra pas cette proposition. Des mesures d'accompagnement sont en cours de discussion avec une présence dans les Maisons de service au public (MSAP) prenant la forme d'un accueil de proximité et de la tenue de permanences. Un nouvel entretien aura lieu début août avec les élus de Putanges pour discuter des mesures d'accompagnement. A L'Aigle, un agent du SIP/ SIE pourrait tenir une permanence dans les locaux de la trésorerie à la MSAP.

En parallèle, des rencontres ont eu lieu avec les agents concernés par les projets.

- Au SIP/ SIE de l'Aigle, les agents sont opposés au projet. Le Président confirme qu'il n'y aura pas de détachement d'office, les agents ayant une garantie de maintien à résidence.

Le rapport de la Cour des comptes évoque le réseau de la DGFIP, qui reste le plus étendu par rapport à d'autres pays européens et ce, malgré la dématérialisation des procédures.

Le Président souligne que le département a déjà fait beaucoup d'efforts, mais avec le maintien d'un service public de qualité, ce qu'il rappelle aux élus.

Une accélération du resserrement est à la fois possible et nécessaire, par l'accompagnement d'un assouplissement des règles de mobilité au sein de la DGFIP.

Monsieur HUET fait remarquer que le département a déjà été au-delà de ce phénomène de resserrement du réseau de la DGFIP, l'effort a déjà été fait.

Monsieur GUILLON confirme cette remarque, insiste sur le fait que les agents sont irréprochables

et assurent une très bonne qualité de service.

- A Sées, deux agents sont détachés à leur demande sur Alençon. La situation des effectifs de la trésorerie va être réexaminée, un cadre A pourra utilement venir renforcer le poste à compter du mois de septembre. Par ailleurs, le transfert du recouvrement implique une redéfinition de la mission des agents. La question de la pérennité de la trésorerie a été posée par les agents. Le Président indique que cette réorganisation ne préjuge pas de nouvelles restructurations.

Monsieur BORREDON rappelle qu'il s'agit d'une démarche opérationnelle ne présupant pas d'une restructuration prochaine. La DGFIP a su voir ses effectifs diminuer tout en conservant l'ensemble de ses missions.

M OESINGER fait remarquer que la seule proposition faite pour adapter les moyens aux besoins des usagers, est la désertification des territoires ruraux. Il s'agira peut-être du 1^{er} SIP/ SIE supprimé en France, dans un contexte de suppression envisagée de 120 000 fonctionnaires. Les collègues de l'Aigle, sont victimes du dogmatisme alors que d'autres profitent du système.

Le Président répond que la fermeture potentielle du SIP/ SIE de l'Aigle s'effectue dans le respect des droits et des garanties des agents concernés. Le Président évoque aussi les conditions de travail des agents de l'Aigle qui seront toujours aussi dégradées au 1^{er} septembre 2017, étant précisé qu'il n'a été demandé aucun gel d'emploi cette année.

M VILLAIN fait remarquer que les mesures d'accompagnement peuvent avoir un impact sur les services qui en sont chargés. Ainsi, la permanence potentiellement organisée à Putanges risque d'impacter les capacités de travail du SIP d'Argentan dans des périodes où les services sont déjà fortement sollicités.

Le Président répond qu'il est conscient de la charge supplémentaire, à mesurer et que l'accueil sur rendez-vous peut être une solution relayable par la MSAP.

Mme JUIGNET demande quand se ferait le choix des agents de l'Aigle entre suivre les missions à Mortagne ou rester sur place ?

Le Président répond que des entretiens individuels seront organisés dès que la décision sera connue et qu'il sera extrêmement réactif et à leur écoute.

VOTE, en deuxième convocation, sur L'ENSEMBLE DES PROJETS PRESENTES DANS LE CADRE DE L'ASR pour 2018

Pour :	/
Contre:	à l'unanimité FO DGFIP : 3 SOLIDAIRES Finances publiques : 1 CGT Finances publiques : 1 CFDT Finances publiques : 1
Abstention :	/

QUESTION N°2 : Présentation de la réorganisation de la mission domaniale au 01/09/2017 (pour avis en deuxième convocation suite au vote défavorable unanime lors du CTL du 28/06/2017).

M BORREDON rappelle le contenu de ce projet et les impacts en matière de gestion domaniale, évaluation domaniale et pour les encadrants du domaine.

M OESINGER fait remarquer que les petites collectivités ne feront plus appel aux services de la DIE suite au relèvement des seuils.

M BORREDON répond qu'elles auront accès aux applications informatiques (Patrim) et elles auront la possibilité de saisir les services si besoin, selon les seuils.

Le Président rappelle le seuil de 180 000€ et qu'il existe des exceptions, qu'il n'y a pas, à ce jour, de réactions des collectivités territoriales, et évoque l'élaboration d'une charte.

VOTE, en deuxième convocation, sur la réorganisation de la mission domaniale au 01/09/2017.

Pour : /

Contre: à l'unanimité
FO DGFIP : 3
SOLIDAIRES Finances publiques : 1
CGT Finances publiques : 1
CFDT Finances publiques : 1

Abstention : /

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Le Président lève la séance à 10h05.

Le secrétaire,

Eric FAUDEMER

Le Président,

Laurent GUILLON

Le Secrétaire – adjoint

Bruno VILLAIN